



Date de la convocation :  
03/04/2023  
Date d'affichage : 03/04/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 07

Votants : 10

L'an deux mil vingt-trois, le onze avril à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre LHOTTE, Maire.

Présents : Pierre LHOTTE, Christian SORTON, Stéphany SALSI, Corinne ZAETTA, David BRU, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET.

Pouvoirs : Philippe AUBIER donne pouvoir à Corinne ZAETTA, Marcel FAILLIOT donne pouvoir à Christian SORTON et Christophe COUVREUR donne pouvoir à Jean-Claude SILLET.

DELIBERATION  
N° 2023/03/08

Secrétaire de séance : Corinne ZAETTA.

OBJET :

Vote budgets primitifs 2023

Après s'être fait présenté le projet des budgets primitifs 2023 de la commune et du budget annexe hydraulique du vignoble, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :  
- **ADOpte** les budgets primitifs 2023 qui se décompose comme suit :

\* Budget principal commune

Dépenses de fonctionnement : 347 998 €  
Recettes de fonctionnement : 347 998 €  
Dépenses d'investissement : 324 465 €  
Recettes d'investissement : 324 465 €

\* Budget annexe hydraulique du vignoble

Dépenses de fonctionnement : 62 448 €  
Recettes de fonctionnement : 62 448 €  
Dépenses d'investissement : 344 058 €  
Recettes d'investissement : 344 058 €

Extrait certifié conforme au registre des  
délibérations

Fait à Branscourt

Le : 17 Avril 2023

Le Maire

Pierre LHOTTE

